

Rouen le 29/08/23

Mme la Rectrice

Objet : la rentrée dans les CIO de l'académie

- La situation du CIO de Fécamp.
- Les primes REP/REP+

Chaque année, il semble de plus en plus difficile d'arriver à constituer des équipes au complet dans les CIO, il manque des directeurs/trices et/ou des PsyEN EDO, des personnels administratifs sont également moins nombreux (perte d'un poste au CIO de Rouen Sud), ces conditions dégradent l'accueil des usagers au CIO et le travail d'accompagnement des élèves et des familles en EPLE (avec des établissements non pourvus de psychologues). Le service public de l'éducation nationale en est donc fragilisé. Faute de recrutement suffisant au niveau national, il faut recruter des psychologues non-titulaires mais le niveau de rémunération de départ étant si peu attractif pour les sortants de Master de psychologie à Bac+5 qu'ils.elles vont postuler ailleurs pour commencer avec un salaire décent, si bien que l'administration se retrouve à cours de vivier et peine à trouver des volontaires.

Alors que nous allons débiter une nouvelle année scolaire, la situation du CIO de Fécamp est particulièrement alarmante, il n'y a toujours pas de DCIO ou de faisant fonction de DCIO, et il ne reste plus qu'une PsyEN titulaire sur les 4 postes. Notre administration a-t-elle la volonté de maintenir ouvert le CIO de Fécamp, de trouver des non-titulaires pour venir y exercer ? Une seule collègue ne peut couvrir à elle seule un secteur de 4 PsyEN !

Les élèves de Fécamp appartiennent pour un bon nombre à des PCS défavorisés, ils sont assez peu mobiles, il est nécessaire qu'ils puissent être accompagnés par une équipe de PsyEN EDO au complet.

Par ailleurs, y-aura-t'il bien un.e DCIO au CIO de Rouen sud, la DCIO de ce dernier CIO venant de partir à la DRAIO.

Autre sujet d'inquiétude, les primes REP/REP+ attribuées aux PsyEN qui ont été gelées dans l'attente d'un nouveau mode de calcul proratisé dont nous avons dénoncé les modalités puisqu'il fera perdre du pouvoir d'achat à une majorité de PsyEN EDO. Un groupe de travail académique sur le sujet s'est tenu et nous ne voyons toujours rien arrivé sur nos bulletins de salaire. Le rectorat est-il en attente d'une décision de la DGRH pour harmoniser les modalités de calcul dans les académies ? Cette situation est traitée selon des modalités différentes en fonction des académies. Pourquoi un tel retard dans notre académie ?

Respectueusement

François Bertaud, élu CAPA PsyEN EDO.